

Guide sanitaire

pour un retour à
l'église sécuritaire



Table des matières

CONTEXTE	4
VOLET SANTÉ.....	5
ACCUEIL ET AMÉNAGEMENT	6
MESURES ORGANISATIONNELLES DES LIEUX	8
MESURES DE DÉSINFECTIONS	10

CONTEXTE

Les sept derniers mois de cette année 2020 ont représenté une période peu ordinaire et sans précédents pour notre monde. La propagation d'un nouveau coronavirus, COVID-19, a explosé sur la Terre entière. Des images de partout dans le monde de salles d'urgences bondées, de patients sous ventilateur en soins intensifs et de familles endeuillées suite à la perte de leurs proches sont apparues sur nos écrans. Pour limiter la propagation de ce virus, la plupart des gouvernements ont dû prendre des mesures strictes et mettre les différents peuples en confinement à domicile. Bien que ces mesures puissent nous avoir semblé brutales, elles avaient comme objectif de nous protéger.

Dès le début de cette période, soit en mars 2020, les Églises de notre province, comme celles du monde entier, ont fermé leurs portes aux cultes et aux ministères impliquant la présence physique des personnes.

Lors de la réouverture des lieux de culte en juillet 2020 nous, l'Église Évangélique Chauveau, avons adopté des mesures organisationnelles et de désinfection en nous engageant à respecter les grandes lignes directrices des mesures de prévention des infections de l'INSPQ et de la CNESST. Comme pour de nombreuses actions préventives, nous ne saurons peut-être jamais jusqu'à quel point de telles mesures ont limité la propagation du COVID-19. C'est dans l'objectif d'empêcher la transmission de ce virus et conséquemment, les risques associés de complications qui pourraient survenir parmi nos membres, adhérents, visiteurs ainsi que leurs familles et amis que nous avons adopté ces mesures. C'est aussi dans l'objectif d'obéir à la Parole de Dieu que nous nous sommes conformés aux règles en place.

« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu ». Romains 13:1

Depuis le 1 octobre dernier, la Capitale Nationale a été placée, par nos instances gouvernementales, au palier d'alerte maximale COVID-19 (zone rouge). Pour notre Église, cela signifie que les rassemblements dans les lieux de cultes sont permis pour un maximum de 25 personnes avec la tenue d'un registre de présence.

Puisque l'INSPQ et la CNESST n'ont pas mis sur pied un guide de normes sanitaires COVID-19 spécifique aux lieux de culte, l'église a dû procéder à une identification des risques de transmission de la COVID-19 dans son milieu.

GUIDE SANITAIRE

Ce présent document servira de guide lors de la prochaine réouverture de notre Église. Il est important d'aménager les lieux, les règles d'accès à l'église et celles s'appliquant durant les différentes activités. Nous voulons adapter nos rassemblements afin qu'ils se déroulent en toute sécurité pour tous les participants et les membres de leur famille. À défaut de pouvoir éliminer les risques de contamination, notre objectif est de viser à les diminuer et à les contrôler. Nous nous engageons à ajuster notre protocole en fonction des directives changeantes et futures de la direction de la santé publique.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2146-Guide-Prevention-Covid19.pdf>

VOLET SANTÉ

Des mesures de prévention peuvent être appliquées pour diminuer les risques de transmission de la COVID-19. Les principes de prévention se basent sur :

- a. L'exclusion des personnes symptomatiques ;
- b. La distanciation physique ;
- c. Le lavage des mains ;
- d. L'étiquette respiratoire ;
- e. Le maintien des mesures d'hygiène avec les fournitures, équipements et surfaces fréquemment touchées.

Il est bien important de spécifier à toutes les personnes qui fréquenteront l'Église de demeurer à leur domicile si elles présentent des symptômes d'allure grippale ou associés à la COVID-19, si elles ont été en contact avec un cas confirmé ou possible de COVID-19 ou si elles ont eu des contacts avec une personne dont l'isolement n'est pas complété.

Si quelqu'un du personnel de l'Église, un membre, adhérent ou un visiteur, présente des symptômes de la COVID-19 ne pas hésiter à appeler le 1-877-644-4545.

ACCUEIL ET AMÉNAGEMENT

- Une personne accueille les gens à l'entrée principale de l'Église et les invite à laver leurs mains avec le dispositif de lavage des mains en place. Elle s'assure de régler le nombre et le flux de personnes et de voir à une distance sociale sécuritaire (2 m) en tout temps. Le même processus est fait à la sortie de l'église.
- La station de lavage des mains met à disposition un gel désinfectant à base d'alcool pour les mains qui est reconnu par Santé Canada et qui contient un minimum de 62 % d'alcool.
- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur de l'église lors des déplacements.
- Des masques jetables sont disponibles à l'entrée de l'église pour ceux qui auraient omis d'emporter leur masque personnel.
- Des affiches sont installées dans le hall d'entrée et dans les zones fréquentées indiquant la capacité maximale autorisée, le port du masque ou du couvre-visage obligatoire, le lavage des mains, les conditions d'accès, les règles sanitaires et réglementations en vigueur émises par la santé publique.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/Couvre-visage/20-210-236W_affiche-obligatoire-grande-couleurs.pdf?1595015277

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-154W.pdf>

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/covid-19?page=1&date=DESC>

- Une affiche spécifique pour les lieux de culte a été créée par la CNESST et est affichée à quelques endroits dans l'église:
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC900-1103-affiche-lieux-culte.pdf>

GUIDE SANITAIRE

- Seuls les locaux utilisés (nef, garderie, pouponnière, locaux pour écoles du dimanche, local du service de vêtements, etc.) sont accessibles et nous nous assurons d'une organisation maximale, du personnel suffisant pour assurer la sécurité et pour éviter les déplacements inutiles dans le bâtiment.
- Dans la mesure du possible, les portes des locaux utilisés resteront ouvertes pour éviter les multiples manipulations des poignées.
- Les portes extérieures de l'entrée principale de l'église pourront rester ouvertes (si la température le permet) entre chaque office pour aérer les lieux ainsi que les fenêtres de chacun des locaux utilisés.
- L'Église respecte les recommandations de l'INSPQ en ce qui concerne l'usage et l'entretien de la ventilation en temps de pandémie.
<https://www.inspq.gc.ca/publications/2992-environnement-interieur-qr-covid19#entretien>
- Tous les objets à usage commun comme les livrets, présentoirs, meubles, supports à manteaux et autres éléments des aires communes qui ne sont pas nécessaires et qui pourraient être manipulés, sont retirés.
- Des mouchoirs jetables sont disponibles et des poubelles ouvertes sont installées à plusieurs endroits pour éviter tout contact avec les mains.
- Des documents à usage unique comme le bulletin en format papier sont rendus disponibles puisqu'ils sont déposés, puis non touchés à l'entrée 24 heures à l'avance. Un bulletin est distribué par voie électronique tous les samedis depuis déjà quelques mois.

MESURES ORGANISATIONNELLES DES LIEUX

Lors de la réouverture des lieux de culte avec un maximum de 250 personnes en juillet dernier, des mesures ont été mises en place par l'église pour assurer la sécurité et la distanciation entre les participants.

Deux cultes ont été offerts le dimanche matin. Un à 9h00 avec garderie et pouponnière disponibles et un second à 11h00 sans possibilité de garderie/pouponnière. Cela pour permettre une période de transition entre les deux offices pour la désinfection et pour l'évitement d'un croisement d'un trop grand nombre de personnes sur les lieux.

Un système d'inscription par voie électronique a été mis en place pour restreindre l'accès à un nombre limité de participants pour respecter les mesures en place.

Le culte est diffusé en direct en ligne via la plateforme de diffusion de Facebook depuis le tout début de la pandémie de 2020 et permet aux membres, adhérents et aux visiteurs d'assister à nos rassemblements dans le confort et la sécurité de leur maison.

Les principes d'organisation des lieux mis en place pour respecter les directives de nos gouvernements :

- Du ruban gommé de couleur, des flèches et des cordons ont été installés pour guider le sens unique de la circulation pour éviter les croisements.
- Les participants, même lorsqu'ils sont à leur place respective dans la nef, assis ou debout, doivent être à au moins 2 m les uns des autres en tout temps. Les personnes d'une même maisonnée n'ont pas à respecter entre elles la règle du 2 m.
- Les participants peuvent enlever leur masque ou couvre-visage lorsqu'ils demeurent assis à leur place pendant le culte. Ils doivent cependant le remettre avant de se lever ou de se déplacer.
- Les musiciens et directeurs de louange sont en nombre limité sur la scène et à distance de 2 m les uns des autres et aussi des participants. Ils ne sont pas tenus de

GUIDE SANITAIRE

porter le masque pour la période des chants. Le nombre de chants a été limité à 3 pour réduire la durée du rassemblement au minimum nécessaire.

- Le pasteur ou l'officiant n'est pas tenu de porter le masque lorsqu'il prend la parole puisqu'il est à plus de 2 m des participants.
- Les participants peuvent se lever mais doivent garder le masque ou le couvre visage lorsqu'ils sont debout pour la période des chants.
- Pour les rituels comme la Table du Seigneur et les baptêmes, en aucun temps, il ne peut y avoir partage d'un objet ou un contact physique entre les participants.
- Pour les offrandes, les moyens électroniques (CanaDon.org, Interac, Desjardins, etc.) sont privilégiés. Des enveloppes peuvent être laissées dans la boîte aux lettres de l'église ou encore déposées dans un des paniers d'offrande mis à votre disposition à la sortie de la nef.
- Les activités avec les enfants sont organisées et réalisées selon les normes en place par le CNESST:
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-services-garde.aspx>
- Les activités avec la jeunesse sont organisées et réalisées selon les normes en place par la CNESST:
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>
- Les espaces de discussion ou de café sont non accessibles aux participants.

MESURES DE DÉSINFECTIONS

Voici les mesures qui ont été mises en place en juillet 2020 lors de la réouverture des lieux de cultes et qui sont encore en vigueur pour l'utilisation maximale par 25 personnes permises. Lors d'une prochaine réouverture des lieux de cultes et suivants les directives de l'INSPQ, ces mêmes procédures seront respectées :

- Entre chaque utilisation du bâtiment, que ce soit l'utilisation par nous, l'Église Évangélique Chauveau ou par l'École l'Eau Vive, une procédure de désinfection des poignées de portes, des interrupteurs, du matériel de sonorisation, des rampes d'escaliers, des cabinets de toilettes et de toutes autres surfaces dures qui auraient pu être touchées est rigoureusement accomplie avec un désinfectant approprié.
- <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3054-nettoyage-desinfection-surfaces-covid19.pdf>
- <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html#tbl1>
- Étant donné le grand nombre de chaises de la nef et de l'étendue des lieux, un respect de 24 heures entre chaque venue de groupe dans les lieux de rassemblement de l'église est respectée et entendue entre les différentes activités de l'Église Évangélique Chauveau et celles de l'École l'Eau Vive.

N'hésitez pas à consulter le Guide de prévention des infections :

<https://www.o-a-q.org/getmedia/792a24c6-5207-47d0-acbf-62229d412253/Guide-de-prevention-des-infections.aspx>

Voici un guide général produit par la CNESST qui peut être utilisé en référence :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2146-Guide-Prevention-Covid19.pdf>

GUIDE SANITAIRE

Notre Église œuvre en apportant un soutien psychologique et spirituel aux membres de sa communauté et au-delà. En cette période difficile, nous voulons continuer de contribuer au bien commun de toute la société et assurer ainsi des rassemblements de prières, de louanges, et d'enseignement sécuritaires et conformes aux mesures dictées par les autorités en place.

Finalement, au-delà de la conformité, nous chrétiens qui venons d'une longue histoire de traditions et de convictions qui font que nous sommes des hommes et des femmes tournés vers les autres, servant et prenant soins des exclus et des malades comme Jésus l'a fait, rassurons-nous qu'il soit normal de ressentir un malaise avec l'idée d'éviter intentionnellement nos semblables. Prions que nous arrivions à être créatifs dans notre façon de tendre la main et de pratiquer "l'accompagnement social" malgré la "distanciation sociale" imposée à l'égard de ceux qui en ont besoin.

*"Et Jésus leur répondit : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites".
Mathieu 25 : 40*

Imprimé le 28 novembre 2020